



Distr. : générale
21 mai 2014

Français
Original : anglais



**Assemblée des Nations Unies
pour l'environnement du Programme
des Nations Unies pour l'environnement**

**Assemblée des Nations Unies pour l'environnement
du Programme des Nations Unies pour l'environnement
Première session**

Nairobi, 23-27 juin 2014

Point 8 de l'ordre du jour provisoire*

Segment de haut niveau

**Viabilité de l'environnement pour le bien-être humain
dans le programme de développement pour l'après-2015****

Note d'information du secrétariat

Résumé

Les chefs d'État et de gouvernement et les représentants de haut niveau, qui se sont réunis à l'occasion de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable en juin 2012, ont renouvelé leur engagement en faveur du développement durable et de la promotion d'un avenir durable sur les plans économique, social et environnemental, pour notre planète comme pour les générations actuelles et futures. Ce moment historique a été suivi par une période d'intense activité ayant consisté en consultations réunissant de nombreuses parties prenantes et en analyses qui culminera avec le consensus international concernant le programme de développement pour l'après-2015, dont le noyau sera constitué d'objectifs de développement durable.

Un nouveau programme de développement devrait reprendre les réalisations au titre des objectifs du Millénaire pour le développement, s'inspirer de leurs enseignements et relever les défis du vingt-et-unième siècle. Il ne peut y avoir de développement ambitieux et irréversible sans intégration des risques et des possibilités en matière d'environnement. L'intégration – et non l'assemblage d'éléments ou l'établissement de priorités – sera essentielle pour le programme de développement pour l'après-2015. Une approche intégrée peut créer de nombreux avantages et permettre de réduire autant que faire se peut ou de gérer les compromis; cette intégration reposerait sur trois principes entretenant des liens, à savoir :

- a) Ne laisser personne sur le bord du chemin en garantissant la viabilité de l'environnement, et en satisfaisant à un minimum de normes environnementales et sociales;
- b) Faire en sorte que les conditions d'existence sur terre ne menacent pas son fonctionnement, tout en garantissant une prospérité équitable et une croissance durable;
- c) Laisser aux générations futures un patrimoine constitué de biens sociaux, économiques et environnementaux.

* UNEP/EA.1/1.

** Nouveau tirage pour raisons techniques; précédemment publié sous la cote UNEP/EA.1/11.

La viabilité du point de vue écologique est une condition préalable à tout développement socio-économique durable et irréversible et à l'élimination de la pauvreté. La présente note d'information porte sur les liens entre les dimensions environnementales, sociales et économiques. Cinq questions transformationnelles clés peuvent être synthétisées à partir d'un examen de ces liens :

- **Reconnaître l'aspiration de chaque citoyen à disposer d'un environnement propre, salubre et productif car cela est essentiel pour ne laisser personne sur le bord du chemin et éliminer la pauvreté.** Ceci souligne la nécessité de redéfinir la pauvreté comme une question aux multiples dimensions mais requerrait l'obtention d'un consensus au niveau mondial pour définir celle-ci sous toutes ses formes;
- **Améliorer les avantages socio-économiques et environnementaux résultant d'investissements majeurs dans des emplois verts, décentés et intéressants dans des domaines tels que les énergies renouvelables, l'efficacité énergétique, la remise en état des milieux et la gestion de déchets.** Investir pour améliorer la viabilité de l'agriculture, des pêches, de la foresterie et de l'élevage revient à protéger les emplois d'aujourd'hui en milieu rural et le fondement écologique de nos sociétés et permet de réduire l'exode rural. Les secteurs public et privé pourraient s'employer à concevoir des politiques appropriées en matière d'éducation, développer la formation professionnelle pour répondre aux besoins du marché de l'emploi en milieu rural et urbain et requalifier et réoutiller la main-d'œuvre;
- **Assurer le bien-être à long terme des être humains sans épuiser les ressources limitées de la planète : maintenir les conditions d'existence dans l'espace de fonctionnement sécurisé mondial et faire davantage et mieux avec moins.** Cela est possible grâce à un développement économique inclusif et vert, en réduisant la consommation de matières et d'énergie ainsi que l'intense pollution qui caractérisent actuellement les activités économiques, tout en maintenant la productivité de ces activités ou en l'améliorant de façon écologiquement viable;
- **Opérer un changement des modes de consommation afin de consommer mieux et de façon plus sûre sans ralentir la croissance durable.** Consommer durablement ne signifie pas réduire la consommation mais mieux consommer. Opter pour d'autres modes de consommation devrait créer de nouveaux emplois et de nouveaux marchés, stimuler l'innovation dans le domaine de la viabilité, entraîner le transfert de l'épargne et des ressources vers des entreprises productives et permettre de s'attaquer à la malnutrition et à l'obésité;
- **Favoriser des investissements majeurs visant à remettre en état le patrimoine naturel et à transformer les infrastructures pour garantir les services nécessaires aux générations actuelles et futures.** Des infrastructures, des bâtiments et des produits de consommation durables favorisent l'économie des ressources et réduisent l'intensité d'utilisation des matières. Un important effort serait nécessaire au cours des prochaines décennies pour régénérer et restaurer les systèmes permettant la vie en concevant des politiques et incitations fiscales, des technologies novatrices et des campagnes communautaires.

I. Cadre intégré pour les objectifs de développement durable et le programme de développement pour l'après-2015

1. De nombreuses consultations entreprises par des États Membres, le système de Nations Unies et une variété de parties prenantes issues de la société civile ont permis de déterminer les défis majeurs qu'il conviendrait de relever au titre du programme de développement pour l'après-2015. Les priorités sociales, économiques et en matière de gouvernance sont les suivantes : accès aux services de base et aux ressources essentielles; protection sociale; santé; éducation; élimination de la pauvreté; emploi; sécurité alimentaire; prospérité pour tous; technologie; paix et sécurité; primauté du droit, droits de l'homme, lutte contre la corruption et transparence. Un nouveau programme de développement devrait reprendre les acquis des objectifs du Millénaire pour le développement. Cependant, on a également admis que ces objectifs n'ont pas tenu leurs promesses faute d'avoir permis d'intégrer les aspects économiques, sociaux et environnementaux du développement durable comme le prévoyait la Déclaration du Millénaire, et d'avoir traité la question de la nécessité de promouvoir des modes de consommation et de production viables¹. En matière de développement, les ambitions ne peuvent être réalisées sans l'intégration des risques et des opportunités offerts par l'environnement.

2. L'intégration sera essentielle pour le programme de développement pour l'après-2015 car elle constituera un repère fondamental non seulement pour ce qui est des trois dimensions du développement durable, mais aussi en ce qui concerne l'intégration des objectifs du Millénaire pour le développement dans le cadre des objectifs de développement durable. Un nouvel objectif emportant l'adhésion devrait intégrer de manière équilibrée les dimensions économique, sociale et environnementale. Des solutions intégrées peuvent aboutir à une modification des structures et à des transformations et contribuer à faire du programme de développement pour l'après-2015 un programme ambitieux, ouvert et universel comme cela a été convenu lors de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable.

A. Articulation des trois principes nécessaires au développement durable

3. Il est possible de définir une approche intégrée au moyen de trois principes entretenant des rapports que l'on peut simplement définir comme suit :

- a) Ne laisser personne sur le bord du chemin;
- b) Faire en sorte que les conditions d'existence sur terre ne menacent pas son fonctionnement;
- c) Laisser un patrimoine aux générations futures.

4. Ces multiples ambitions du développement durable sont interdépendantes. Elles peuvent faire office « d'aune » à laquelle déterminer si les objectifs de développement durable et le programme de développement pour l'après-2015 sont exhaustifs, complets, cohérents et facteurs de cohésion². Pour chacun des principes, des solutions essentielles peuvent être définies (voir paragraphes 5 à 14) dont la section II traite plus en détail.

1. Ne laisser personne sur le bord du chemin et assurer des conditions de vie dignes à tout un chacun, au moyen de mesures viables

5. Un minimum de protection sociale et environnementale et un niveau de vie minimum devraient être garantis aux personnes pauvres, vulnérables et marginalisées tant dans les pays développés que dans les pays en développement. Les quelque 1,2 milliard de personnes vivant dans une extrême pauvreté devraient pouvoir vivre dans la dignité. Des catégories telles que les petits producteurs, les populations autochtones et les femmes ont de plus en plus de mal à accéder aux ressources naturelles car celles-ci se font plus rares et sont plus coûteuses. La viabilité du point de vue de l'environnement est une condition préalable au développement socio-économique durable et irréversible ainsi qu'à l'élimination de la pauvreté. Il a été reconnu que les droits de l'homme et

¹ Groupe de personnalités de haut niveau chargé d'étudier le programme de développement pour l'après-2015 (2013). *Pour un nouveau partenariat mondial : vers l'éradication de la pauvreté et la transformation des économies par le biais du développement durable*. Peut être consulté sur le site www.un.org/sg/management/pdf/HLP_P2015_Report.pdf.

² PNUE l'après-2015, Note n° 1, « Intégrer les trois dimensions du développement durable : comment mettre en place un cadre équilibré, ambitieux et inclusif », mars 2014. Peut être consulté sur le site www.unep.org/post2015/Publications/UNEPPost-2015Note1/tabid/133049/Default.aspx.

l'environnement sont liés par l'aspiration de chaque citoyen à vivre dans un environnement non pollué, salubre et productif.³ Il s'agit d'une condition essentielle pour que nul ne soit laissé pour compte, davantage d'efforts pouvant être réalisés pour mieux définir et sauvegarder cette aspiration.

6. Assurer équitablement un accès aux biens et services de base provenant de ressources naturelles, tels que l'énergie, l'eau, l'assainissement, la gestion des déchets, le logement et la nourriture, est une préoccupation prioritaire de la communauté internationale, mais chercher à parvenir à cet accès au moyen des modèles en vigueur, qui consistent à développer davantage les activités et à les reproduire ailleurs à l'identique, aura pour effet de dégrader encore plus l'environnement. Il est possible d'opter pour des pratiques plus efficaces et moins polluantes en investissant dans des technologies novatrices et « vertes » pour assurer plus équitablement la fourniture des services de base. La demande croissante de produits naturels durables crée aussi de nouveaux emplois et un marché pour les communautés pauvres et les petits producteurs des zones rurales lointaines que les fournisseurs de services de type classique ne peuvent atteindre. Les gouvernements et la société civile pourraient s'employer à atteindre cet objectif aux moyens de réformes politiques et fiscales, de modes de gestion efficaces, d'investissements nouveaux et novateurs, et de l'éducation des consommateurs pour qu'ils choisissent en connaissance de cause.

2. Parvenir à une plus grande prospérité pour tous dans le cadre du système d'entretien de la vie sur terre

7. La population humaine de la planète devrait avoir atteint les 9,5 milliards d'individus en 2050, et exercer de ce fait sur ses ressources une pression telle que la communauté internationale s'inquiète, ne sachant s'il sera possible de garantir la viabilité de notre système d'entretien de la vie sur terre. Le bien-être de l'humanité et le fonctionnement de l'économie et des sociétés dépendent en dernier ressort d'une gestion responsable des ressources naturelles de la planète qui sont limitées. Les seuils écologiques diffèrent selon les échelles mais le franchissement de seuils cumulés au niveau mondial, alors que le changement climatique agit comme un « multiplicateur de risques »⁴, affectera tout un chacun sur la planète, qu'il réside dans un pays développé ou dans un pays en développement. En fin de compte, ce sont les pauvres qui souffriront le plus car généralement ils sont les moins à même d'affronter les incidences néfastes. Pour garantir la prospérité aujourd'hui et demain, il faut que la croissance économique ne dégrade plus l'environnement. La croissance doit être découplée d'une utilisation plus importante des matières et des ressources et des impacts environnementaux et sociaux qu'entraînent des modes de production et de consommation non viables grâce au passage à une économie verte inclusive et résiliente⁵.

8. Le fait d'évoluer vers des conditions d'existence situées dans les limites de l'espace de fonctionnement sécurisé mondial et de faire davantage et mieux avec moins peut favoriser l'innovation et les solutions locales. Cela nécessitera aussi que l'on accompagne les changements de comportement pour influencer sur la consommation et parvenir à une plus grande cohésion sociale. Passer à une économie verte et à des modes de consommation et de production viables peut consolider la croissance économique des pays en favorisant la transition des modèles de croissance traditionnels qui reposent sur la consommation et dépendent des importations et des dépenses de consommation et de modes de consommation et de production non viables profondément ancrés, vers des stratégies de croissance économique plus viables. Nous pouvons faire davantage avec moins en faisant en sorte que les activités économiques actuelles soient moins gourmandes en matière et énergie et moins polluantes tout en préservant leur productivité ou en l'accroissant durablement.

9. Une consommation durable ne signifie pas qu'il faille réduire la consommation mais plutôt qu'il est nécessaire de mieux consommer, c'est-à-dire acheter et vivre intelligemment de manière écologiquement rationnelle. Opter pour d'autres modes de consommation ne devrait pas ralentir la croissance, mais plutôt créer de nouveaux emplois et de nouveaux marchés, stimuler les innovations durables, permettre de transférer l'épargne et les ressources vers des entreprises productives, s'attaquer à la faim et réduire le nombre d'obèses.

³ Par exemple, le rapport conjoint du PNUE et du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH), intitulé « Human Rights and the Environment » (Droits de l'homme et environnement), destiné à la Conférence des Nations Unies sur le développement durable (Rio+20), disponible sur le site www.unep.org/delc/Portals/119/JointReportOHCHRandUNEPonHumanRightsandtheEnvironment.pdf

⁴ Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat, *cinquième Rapport d'évaluation*, mars 2014, chapitre 13, disponible sur le site http://ipcc-wg2.gov/AR5/images/uploads/WGIIAR5-Chap13_FGDall.pdf

⁵ PNUE, l'après-2015, Note n° 2, « Les modes de consommation et de production durables et les objectifs de développement durable », mars 2014. Peut être consulté sur le site www.unep.org/post2015/Publications/UNEPPost-2015Note2/tabid/133050/Default.aspx.

10. Les réponses des pays seront vraisemblablement différentes car elles dépendront des réalités économiques actuelles et prévues et des modes de vie des particuliers et des communautés. Un « découplage relatif » permet un accroissement de la production et de la consommation, alors que l'utilisation d'ensemble des ressources et la pollution augmente plus lentement que l'économie ne se développe. Par contre, « un découplage total », se traduit par un accroissement de la production et de la consommation, alors que l'utilisation des ressources et la pollution diminuent en valeur absolue. Si le découplage total est possible, il est généralement plus difficile d'y parvenir par des moyens technologiques, et il suppose souvent de plus grands investissements financiers et des cadres institutionnels mieux conçus. De ce fait, le découplage total est davantage possible dans l'immédiat pour les sociétés plus riches dont on attend qu'elles montrent la voie pour parvenir à une consommation et une production viables, tel qu'inscrit dans le Cadre décennal de programmation concernant les modes de production et de consommation durables.

3. Investir pour parvenir à une plus grande résilience et sécuriser les moyens d'existence des générations futures

11. Investir pour produire davantage et améliorer le capital naturel, social et économique (c'est-à-dire, l'infrastructure et l'environnement aménagé) permet de réaliser les nombreux objectifs du développement durable. Développer le capital garantit le patrimoine des générations futures et, si l'on vise la durée, cela peut aussi assurer l'équité intergénérationnelle et mettre mieux à même de se remettre des chocs sociaux, économiques, politiques et écologiques ainsi que des changements perturbateurs.

12. Des populations humaines en bonne santé, éduquées et autonomes constituent une main d'œuvre utile à des économies dynamiques. Le savoir, les compétences et la culture réunis forment le capital social. Investir dans l'éducation et le savoir aux fins du développement durable, y compris dans le savoir traditionnel, nous rend davantage aptes à nous adapter et à trouver de nouvelles solutions.

13. Investir dans des infrastructures, bâtiments et produits de consommation durables permet de mieux économiser les ressources, de réduire la consommation de matières et d'assurer les services nécessaires aux générations futures.

14. La remise en état du milieu a de nombreux avantages, et dans de nombreux cas se traduit par une rentabilité nette des investissements publics et privés. Actuellement, 60 % des écosystèmes de la Terre sont dégradés, ce qui a pour effet d'accroître l'impact des catastrophes naturelles et de réduire la productivité des écosystèmes terrestres et marins⁶. Il ressort de certains scénarios que la perte de services écosystémiques devrait se traduire d'ici à 2050 par une baisse de la production alimentaire mondiale de 25 %⁷. Investir dans la remise en état des milieux peut représenter des sommes allant de quelques centaines à des centaines de milliers de dollars des États-Unis par hectare, de sorte que les entités publiques ou privées reculent devant l'énormité de la tâche. Cependant, le monde ne peut plus désormais se permettre d'ignorer la destruction de son infrastructure écologique ni se défaire sur les générations futures. De plus en plus de preuves indiquent que le coût de la remise en état est bien moins élevé, à long terme, que celui des solutions de remplacement et qu'entreprendre cette tâche peut se traduire par des avantages. Ainsi, en Afrique du Sud, les investissements consacrés à la remise en état des zones humides a abouti à la création d'emplois, à une plus grande productivité des cultures et des formations de roseaux, à l'extension des pâturages et à davantage d'eau à usage domestique⁸. Le coût de la réduction de la pollution thermique du fleuve Tualatin en Oregon (États-Unis d'Amérique) aux moyens de refroidisseurs mécaniques a été de 15 à 30 fois plus élevé que celui de l'implantation de forêts sur les rives pour ombrager l'eau et de l'augmentation du volume des arrivées d'eau en provenance de réservoirs situés en amont⁹. Un effort majeur est nécessaire au cours des décennies à venir pour que soient conçues des politiques et des incitations fiscales,

⁶ *Évaluation des écosystèmes pour le Millénaire (2005) : écosystème et bien-être humain : synthèse* (Island Press, Washington, D.C.). Peut être consulté sur le site www.unep.org/maweb/documents/document.356.aspx.pdf.

⁷ *The Environmental Food Crisis: The Environment's Role in Averting Future Food Crises* (UNEP rapid response assessment, 2009). Peut être consulté sur le site www.grida.no/publications/rr/food-crisis.

⁸ *The Economics of Ecosystems and Biodiversity in National and International Policy Making*. Peut être consulté sur le site www.teebweb.org/our-publications/teeb-study-reports/national-and-international-policy-making/.

⁹ Schmidt, R., Mulligan, J., 2013. Demonstrations of the Business Case. In Gartner, T., J. Mulligan, R. Schmidt, et J. Gunn, édition 2013. *Natural Infrastructure: Investing in Forested Landscapes for Source Water Protection in the United States*. World Resources Institute. Peut être consulté sur le site www.wri.org/publication/natural-infrastructure.

des technologies novatrices et des campagnes communautaires permettant de reconstituer et de remettre en état les systèmes qui entretiennent la vie sur terre pour répondre aux besoins d'aujourd'hui et des futures générations.

B. Mettre à profit les buts et objectifs environnementaux convenus à ce jour par la communauté internationale

15. Lors de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable, les chefs d'État et de gouvernement ont reconnu l'importante contribution des accords multilatéraux sur l'environnement au développement durable¹⁰ et ont demandé que les prochains objectifs en matière de développement durable s'appuient sur les engagements précédemment pris¹¹. Les accords multilatéraux tant contraignants que non contraignants énoncent de nombreux objectifs convenus à l'échelle mondiale, concernant notamment le secteur de l'environnement.¹² Depuis 2012, les gouvernements, par le biais de leur participation aux accords multilatéraux sur l'environnement, ont encouragé tous les partenaires à considérer les buts comme le fondement des futurs objectifs.

16. Les futurs buts et objectifs devraient être au moins aussi ambitieux que ceux qui existent déjà, voire l'être davantage. En retenant certains des objectifs existants, on soulignerait l'urgence présentée par certains engagements. Certains des objectifs de développement durable concernant les énergies renouvelables, les rendements énergétiques et les filières de développement faiblement carbonées consolideraient les objectifs de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques sans faire double emploi avec ceux qu'elles énoncent. Intégrer les valeurs associées à la biodiversité et aux écosystèmes dans les indices de la pauvreté, de la prospérité et de la richesse, reviendrait à appuyer les objectifs d'Aïchi sur la biodiversité car ceux-ci visent les déterminants de la non viabilité. Les nouveaux buts et objectifs permettraient de faire ressortir les questions qui se font jour et d'ouvrir une perspective aux fins de reconduction des engagements en faveur des accords venant à expiration au cours des prochaines décennies.

C. Préoccupations universelles, solutions différenciées

17. Le programme de développement pour l'après-2015 ne peut être un jeu à somme nulle; les avantages ou gains d'un groupe ou d'un secteur ne devraient pas se traduire par des pertes pour d'autres intéressés¹³. Les objectifs devraient être complémentaires et compatibles; aucun objectif ne devrait être réalisé aux dépens d'un autre. L'universalité peut être définie de plusieurs façons; elle consiste en :

- a) Questions d'intérêt commun (par exemple, le patrimoine mondial ou le système financier mondial) qui supposent des mesures communes;
- b) Questions qui touchent différemment les pays et les populations et à des degrés divers mais qui nécessitent une intervention collective pour pouvoir les résoudre dans un monde globalisé interdépendant (sécurité alimentaire, commerce illicite de faune et de flore sauvages, gestion des produits chimiques, modes de vie non viables ou tempêtes de poussières);
- c) Questions qui pourraient ne pas présenter la même gravité partout, mais considérées comme des questions nécessitant un appui généralisé (comme l'élimination de l'extrême pauvreté).

18. Le programme de développement pour l'après-2015 et les objectifs de développement durable doivent permettre de traiter ces préoccupations universelles avec une ambition toute aussi universelle, étant entendu qu'au départ, chaque pays a des problèmes, besoins, priorités et moyens d'intervention différents. Il importe aussi de savoir que même les pays ayant réalisé certains objectifs sont exposés à une remise en cause des gains acquis du fait des crises environnementales, économiques et sociales. Les réponses peuvent être différenciées par le choix des voies suivies en matière de développement et en fonction des réalités et priorités nationales. Certains pays sont en mesure de sauter certaines étapes de la trajectoire habituelle en matière de développement en optant

¹⁰ Résolution 66/288 de l'Assemblée générale, annexe, par. 89.

¹¹ Ibid, par. 246.

¹² Voir Équipe d'appui technique de l'ONU (2014), « Compendium of existing goals and targets under the 19 focus areas being considered by the OWG SDG » (Recueil des cibles et objectifs existants au titre des 19 domaines d'intervention examinés par le Groupe de travail ouvert sur les objectifs de développement durable). Disponible à l'adresse suivante : www.unep.org/post2015

¹³ P. Caballero, P. Hazelwood et K. Van der Heijden, 2013, « Setting a new course: universality as an integral part of the post-2015 development agenda » (note de discussion).

pour une voie privilégiant l'économie des ressources et moins polluante, évitant ainsi des dépenses futures. Les voies que retiendront les pays dépendront des résultats de l'arbitrage entre priorités à court terme et priorités à long terme.

D. Objectifs et indicateurs

19. Fixer des objectifs pouvant être atteints est le meilleur moyen de définir une perspective intégrée et d'être en mesure d'agir. Ainsi, l'objectif visant à réduire la pauvreté pourrait ne pas être aussi efficace, s'agissant de la promotion d'une approche intégrée de la mise en œuvre, qu'un objectif tendant à développer l'accès aux emplois non qualifiés « verts » décentement rémunérés ayant pour objet la réduction de la pauvreté. La caractéristique et l'ampleur des moyens à mettre en œuvre (dans les domaines financier, politique et institutionnel, par exemple) sont bien mieux évalués et susceptibles d'engagement lorsque les objectifs et indicateurs sont utilisables¹⁴.

20. Les objectifs, et les indicateurs qui leur sont associés, devraient être scientifiquement crédibles (l'objectif ambitionné devrait être réalisable dans les délais retenus), mesurables et vérifiables. Il faudrait se doter de nouveaux moyens de mesure tels que des indices intégrés, qui pourraient inciter à une plus grande collaboration intersectorielle. Il pourrait s'agir d'indicateurs directs ou indirects pouvant être désagrégés en fonction du genre, de l'équité, de l'âge, du degré d'incapacité et de l'origine régionale.

II. Éléments de preuve procédant de solutions intégrées

A. Élimination de l'extrême pauvreté et des inégalités et création d'emplois décents au moyen d'une économie verte inclusive

21. La grande majorité des 3 milliards d'individus pauvres dans le monde vivent sur des petites exploitations agricoles, à proximité des forêts ou dans les zones côtières et dépendent de la capacité productive de la nature (sol, forêts, ressources halieutiques, ressources en eau et autres formes d'actifs naturels). On estime que 47 à 89 % du PIB des déshérités est constitué de produits des services écosystémiques et d'autres biens environnementaux non commercialisés. Les politiques actuellement suivies et les choix en matière d'investissement se sont traduits par la dégradation des ressources, une pauvreté extrême pour certains et des inégalités pour d'autres. Selon des estimations, le revenu de 8 % de la population mondiale équivaut à la moitié du revenu de la planète et les 85 personnes les plus riches au monde gagnent autant que la moitié de la population mondiale la plus pauvre¹⁵. Plus des deux tiers de la population mondiale vit dans des pays où les disparités de revenus augmentent depuis 1980.

22. Redéfinir la pauvreté et la croissance économique aboutira à la transformation nécessaire aux fins de développement durable. Lorsque l'épargne nationale est ajustée pour tenir compte de l'appauvrissement des ressources naturelles, on constate qu'elle décline depuis la fin des années 90 et qu'elle avoisinait zéro en 2008. La dégradation des avoirs productifs des pauvres ajoutée au fait que les infrastructures modernes, les financements et les marchés leur sont inaccessibles font de la pauvreté un piège donnant naissance à une spirale qui accentue la dégradation et aggrave la pauvreté.

23. Mesurer la pauvreté à l'aune du revenu revient à trop la circonscrire. La pauvreté est constituée de bien d'autres éléments tels que l'éducation et les compétences, la santé, l'assainissement, l'accès à l'eau, le logement, la sécurité, le patrimoine naturel, l'énergie et des moyens de production dans les secteurs formels ou informels. De même, lorsque l'on mesure la richesse et la croissance, on s'intéresse exclusivement à quelques indices économiques alors que de récents indices, tels que l'indice de richesse globale, mesurent une grande variété de biens tels que les biens manufacturés et le capital humain et naturel. Redéfinir la pauvreté et la croissance économique permettraient de vraiment connaître l'état de la richesse d'une nation et la viabilité de sa croissance¹⁶.

¹⁴ *Embedding the Environment in Sustainable Development Goals*, PNUE l'après-2015, Document d'analyse 2013 No. 1 (version 2, 19 juillet 2013). Peut être consulté sur le site www.unep.org/pdf/UNEP_Post_2015_Discussion_Paper_1_%28Version2%29.pdf.

¹⁵ *Working for the Few: Political Capture and Economic Inequality* (Oxfam Briefing Paper No. 178, 2014).

¹⁶ *Inclusive Wealth Report 2012: Measuring progress toward sustainability* (UNU-IHDP et PNUE, 2012).

24. Les investissements publics et privés dans l'économie verte et des emplois décents jetteront les bases de la viabilité. Aujourd'hui, « les emplois verts et décents » constituent l'un des secteurs de l'économie globale où la croissance est la plus rapide¹⁷. Il s'agit d'emplois dans des activités reposant sur la nature, dans les domaines des technologies de protection de l'environnement des secteurs de l'assainissement, de l'énergie, de la remise en état du milieu et du recyclage des déchets, qui offrent de bonnes conditions de travail, sont intéressants et socialement protégés. Mais il est également nécessaire d'investir pour améliorer la viabilité de l'agriculture, des pêches, de la foresterie et de l'élevage de façon à protéger les emplois actuels, réduire l'exode rural et protéger l'assise écologique de nos sociétés. Les innovations dans les domaines de la productivité des ressources, du remplacement des ressources, de la biosimulation et de la chimie verte créent d'énormes possibilités en matière de réduction des déchets et d'atténuation des impacts sur l'environnement ayant pour origine les procédés à forte intensité de matière et les produits chimiques dangereux. Cependant, on a constaté une grave pénurie de compétences dans certains secteurs à fortes croissances tels que le secteur des énergies renouvelables et des économies d'énergie. Il est nécessaire de mieux définir les politiques en matière d'éducation, de développer les formations professionnelles utiles au marché de l'emploi en milieu rural et urbain, de requalifier et de réorganiser la main d'œuvre, et de former des enseignants. Les partenariats public-privé pourraient être encouragés à prévoir des engagements en matière de viabilité et à renforcer les compétences et capacités nécessaires.

25. Une approche intégrée des problèmes devrait faire une plus grande place à l'indice de développement humain tout en gérant soigneusement l'empreinte écologique. Articuler les mesures nationales appropriées en matière d'économie verte aux niveaux macro, méso et micro économiques (réformes macroéconomiques, réallocation judicieuse du capital, accroissement des débouchés commerciaux pour les pauvres aux moyens de mesures de politique générales appropriées, recours à des instruments économiques, adoption du triple bilan par les sociétés, utilisation de normes de viabilité pour les filières de distribution, investissements dans le capital naturel, recours à un endettement avisé pour d'autres investissements et assurances, etc.) avec les outils en matière de politique sociale (filets de sécurité, accès aux avoirs productifs, à la justice et à la sécurité, investissements aux fins de création de compétences, et d'éducation, ainsi que dans le secteur de la santé et d'autres secteurs sociaux) constitue une voie viable pour réduire l'extrême pauvreté en favorisant une plus grande intégration et en traitant la question des risques environnementaux et économiques.

B. Fournir durablement de l'eau et de l'énergie

26. Une approche intégrée est nécessaire pour développer, gérer et utiliser les ressources en eau. À l'échelle planétaire, la situation de ces ressources est critique car la concurrence est forte pour s'approprier ces ressources limitées à diverses fins. Donner accès à une eau potable propre et salubre, à l'assainissement et à l'hygiène, c'est répondre à un besoin élémentaire des hommes. Aujourd'hui, 2,5 milliards de personnes, dont près de 1 milliard d'enfants, sont privées de systèmes d'assainissement de base. Toutes les 20 secondes, un enfant meurt du fait de conditions sanitaires déplorable. Chaque année, 1,5 million de décès pourraient être évités¹⁸. L'eau est également utile pour produire des aliments et de l'énergie et assurer le fonctionnement des écosystèmes, ce qui en retour importe pour perpétuer l'alimentation en eau. La pollution de l'eau en aggrave la pénurie qui à son tour alimente les inégalités. Près de 90 % de toutes les catastrophes sont liées à l'eau et leur coût économique va bien au-delà des pertes immédiates car elles font obstacles au développement durant des décennies. Les inondations et les sécheresses vont s'aggravant en raison des changements climatiques qu'aggravent les émissions de méthanes et d'oxyde nitreux provenant du rejet des eaux usées non traitées. Une approche intégrée de la mise en valeur, de la gestion et de l'utilisation des ressources en eau permettrait donc de traiter toutes les étapes du cycle de l'eau - accès, utilisation, mise en valeur, et pollution de la ressource et risques qui lui sont associés - et de les relier. En l'occurrence, il ne s'agit pas seulement de l'accès à l'eau mais aussi des services liés à l'utilisation durable et équitable de l'eau qui répondent aux besoins d'aujourd'hui et répondront à ceux des générations futures. Il sera nécessaire pour cela de développer les investissements dans les technologies et outils permettant d'améliorer l'utilisation rationnelle de cette ressource, d'assurer son allocation équitablement et de faire en sorte qu'elle soit résiliente face à la variabilité du climat et au changement climatique.

¹⁷ PNUE l'après-2015, Note n° 4, « Des emplois verts et décents au service de l'élimination de la pauvreté ». Peut être consulté sur le site www.unep.org/post2015/Publications/UNEPPost-2015Note4/tabid/133133/Default.aspx.

¹⁸ « Sanitation », Fiches d'ONU-Eau. Peut être consulté sur le site http://www.unwater.org/fileadmin/user_upload/unwater_new/docs/sanitation.pdf.

27. L'accès de tous à des énergies durables pour la cuisson et la production aura de multiples avantages. L'énergie rend possible le développement socioéconomique pour tous les pays et tout un chacun et est nécessaire à des secteurs tels que les ressources en eau, l'assainissement, l'agriculture, la construction ou les transports. « Le statu quo », en vertu duquel 85 % de l'énergie primaire est d'origine fossile, est source de pollution, aggrave l'insécurité énergétique et est bien trop coûteux pour les communautés éloignées et marginalisées. L'accès universel à des services modernes fonctionnant aux énergies durables pour la cuisson et la production se traduira par d'importants avantages sur le plan sanitaire, favorisera le développement économique et atténuera les changements climatiques au niveau local et soulagera les femmes. Ainsi, l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) estime que si la moitié des foyers dans le monde utilisant encore des combustibles et fourneaux traditionnels optaient pour des sources d'énergie moins polluantes pour la cuisson, les familles économiseraient 34 milliards de dollars par an sur une période de 10 ans et dégageraient des bénéfices d'un montant de 105 milliards de dollars chaque année.

28. Les sources d'énergies renouvelables demeurent encore pour une large part inexploitées dans la mesure où elles ne représentent que 19 % de l'énergie utilisée dans le monde, notamment dans les pays en développement où les infrastructures se développent. D'importants progrès technologiques ont été accomplis au cours des dernières années qui ont permis de mieux exploiter ces sources d'énergie et de faire en sorte qu'elles puissent être davantage utilisées pour la production d'électricité, la cuisson, le chauffage et la réfrigération ainsi que comme carburant nécessaire au transport. En 2012, le secteur des énergies renouvelables employait 5,7 millions de personnes dans le monde. Utiliser plus rationnellement l'énergie est un moyen éprouvé et une option rentable à court terme pour réduire les besoins prévus en matière d'énergie primaire dans tous les pays; d'après les projections concernant la demande mondiale d'énergie cette amélioration compterait pour 70 % dans la réduction des besoins en énergie primaire en 2035¹⁹. Les bâtiments offrent d'énormes possibilités en matière d'économie d'énergie; cela permettrait d'épargner des fonds et d'autres ressources tandis que l'utilisation de matériaux de construction locaux stimulerait le développement économique local. Il est nécessaire de procéder d'urgence à la réforme des systèmes dispendieux de subventionnement des combustibles fossiles pour créer des conditions équitables qui permettront d'apporter des améliorations aux systèmes énergétiques partout dans le monde.

C. Santé, produits chimiques et environnement

29. Un environnement non pollué et salubre que l'on aura obtenu grâce à une gestion efficace du milieu offrira de multiples avantages aux sociétés et à l'économie. Des experts ont estimé que près d'un quart de toutes les maladies et décès ont pour origine les risques liés à des conditions d'existence et à des milieux de travail malsains. La pollution atmosphérique, une gestion inappropriée des produits chimiques et des déchets, une eau de mauvaise qualité, la dégradation des écosystèmes, les changements climatiques et l'appauvrissement de la couche d'ozone sont autant de graves menaces pesant sur la santé des personnes, séparément et conjointement²⁰. Grâce à une approche intégrée de la gestion rationnelle des produits chimiques et des déchets, à l'appui de la mise en œuvre des accords multilatéraux sur l'environnement pertinents, la contribution directe des écosystèmes à l'amélioration de la santé et à une moindre pollution de l'environnement influera sur le processus de prises de décisions à tous les niveaux de la gouvernance nationale.

30. Opter pour des combustibles moins polluants et des sources d'énergie de substitution ainsi que pour une production et une utilisation efficace des carburants et de l'énergie permet de traiter la question de l'exposition à la pollution atmosphérique et, partant, d'améliorer la santé tout en obtenant d'autres avantages tels que la réduction de la déforestation, un plus grand accès aux services énergétiques modernes et une réduction de la quantité de carbone noir.

31. Une gestion durable des terres, de l'eau et des forêts ainsi que des mesures de conservation et de remise en état auront pour effet de protéger et de renforcer la diversité biologique ainsi que les services écosystémiques, se traduiront par une plus grande sécurité alimentaire, réduisant ainsi la malnutrition, et créeront un environnement non pollué et salubre propice aux activités culturelles, sociales et récréatives, qui sont importantes pour notre santé mentale, ainsi qu'à la croissance économique nécessaire aux populations et aux entreprises locales. Réduire le nombre de maladies d'origine hydrique et préserver la qualité de l'eau en veillant à ce qu'elle ne soit pas polluée par les sources d'eaux usées - domestiques, industrielles ou agricoles - est essentiel pour parvenir à un développement durable.

¹⁹ *World Energy Outlook 2012*, Agence internationale de l'énergie (AIE), (Paris, AIE/OCDE, 2012), p. 282.

²⁰ PNUE l'après-2015, Note n° 3, « Santé et environnement ». Peut être consulté sur le site www.unep.org/post2015/Publications/tabid/133031/Default.aspx.

32. Les mesures visant à atténuer l'impact des changements climatiques permettent de s'attaquer aux menaces pesant sur la santé publique. Il pourra s'agir de mesures ayant pour objet de rafraîchir les grands centres urbains, de gérer rationnellement les zones humides pour lutter contre les maladies à transmission vectorielle telles que le paludisme, et d'utiliser efficacement les informations sur le climat. Des millions de décès par cancers seront évités grâce à l'élimination des dernières substances appauvrissant la couche d'ozone, au choix de technologies sans danger pour le climat et à la gestion rationnelle des substances appauvrissant la couche d'ozone encore présentes dans les bâtiments et les équipements.

D. Assurer la sécurité alimentaire grâce à l'entretien et à la remise en état des systèmes d'entretien de la vie

33. Il est possible d'accroître la sécurité alimentaire de manière irréversible en favorisant une réorientation radicale en faveur d'une production fondée sur l'écologie, en optimisant l'utilisation rationnelle de l'énergie dans le secteur de l'alimentation, en garantissant un accès équitable à la terre et aux ressources ainsi que les droits en la matière, et en encourageant l'adoption de régimes alimentaires nourrissants et équilibrés. La planète produit suffisamment de calories pour nourrir la totalité de sa population, et pourtant 842 millions de personnes connaissent la faim, 2 milliards d'individus sont mal nourris et 1,4 milliard d'autres sont en surpoids ou obèses. Les prix des aliments continuent de fluctuer, ce qui se traduit par une insécurité alimentaire et le risque de connaître de nouvelles crises semblables à celle de 2008, qui avait pour origine la spéculation sur les réserves alimentaires associée à des phénomènes climatiques extrêmes, à l'augmentation de la production de biocarburants qui rivalise avec d'autres secteurs pour la possession des terres et à l'extension des cultures dans des zones moins propices à l'agriculture²¹. La demande mondiale d'aliments devrait, aux niveaux actuels de consommation, augmenter de 60 % d'ici 2050²².

Le Groupe international d'experts sur la gestion durable des ressources estime que la consommation de ressources naturelles triplera d'ici à 2050²³. Cependant, au cours des vingt-cinq dernières années, 24 % des surfaces émergées du globe auraient vu leur qualité et leur productivité décliner, ce qui fragilise la base écologique de la sécurité alimentaire et de la nutrition²⁴. L'extinction des espèces se poursuit sans fléchir et nous sommes confrontés à un risque d'effondrement des systèmes océaniques et côtiers. Au cours du dernier siècle, la production alimentaire mondiale a considérablement augmenté en raison principalement de l'extension des terres agricoles, d'un recours plus fréquent à des pratiques dispendieuses et à l'utilisation de substances chimiques dangereuses au détriment de l'environnement.

34. On estime qu'un tiers des aliments produits pour la consommation humaine, soit 1,3 milliard de tonnes chaque année, est perdu ou gaspillé. Si un quart à peine des aliments perdus ou gaspillés dans le monde pouvait être récupéré, cela suffirait à alimenter ceux qui ont faim sur la planète²⁵. Réduire les pertes après récolte (pendant la récolte, le traitement et la distribution des produits alimentaires) et le gaspillage des aliments au stade du détaillant et du consommateur qui se trouvent au bout de la chaîne de distribution aurait pour effet de limiter l'impact environnemental et économique de la production de 1,3 milliard de tonnes d'aliments gaspillés chaque année²⁶. Dans les régions industrialisées, près de la moitié de la totalité des aliments gaspillés – soit environ 300 millions de tonnes par an – l'est parce que les producteurs, les détaillants et les consommateurs se débarrassent d'aliments encore propres à la consommation. Réduire sensiblement les pertes et le gaspillage de denrées alimentaires permettrait aussi d'éviter que l'on affecte à la production agricole des terres fragiles, des pâturages et des forêts, ce qui se traduirait par moins de différends au sujet des terres et par une moindre consommation d'eau, d'insecticides et pesticides.

²¹ *The Environmental Food Crisis: The Environment's Role in Averting Future Food Crises* (UNEP rapid response assessment, 2009).

²² *World Agriculture Towards 2030/2050: The 2012 Revision*, ESA Working Paper No. 12-03. Peut être consulté sur le site <http://www.fao.org/economic/esa/esag/en>.

²³ *Decoupling Natural Resource Use and Environmental Impacts from Economic Growth* (PNUE, 2011). Peut être consulté sur le site www.unep.org/resourcepanel/publications/decoupling/tabid/56048/default.aspx.

²⁴ *Avoiding Future Famines: Strengthening the Ecological Foundation of Food Security through Sustainable Food Systems*, rapport de synthèse du PNUE (2012). Peut être consulté sur le site www.unep.org/publications/ebooks/avoidingfamines/portals/19/UNEP_Food_Security_Report.pdf; et United Nations TST Brief, « *Food Security and Nutrition* ». Peut être consulté sur le site sustainabledevelopment.un.org/content/documents/1804tstissuesfood.pdf.

²⁵ *Save Food : Global Initiative on Food Losses and Waste Reduction*, FAO/PNUE 2014. Peut être consulté sur le site www.fao.org/save-food/key-findings/en.

²⁶ Ibid.

35. La sécurité alimentaire pourrait être accrue à l'aide d'une approche comportant quatre volets consistant à :

a) Augmenter les approvisionnements en optimisant l'utilisation rationnelle de l'énergie nécessaire à la production d'aliments (en réduisant le plus possible la perte d'énergie, du stade de la récolte aux stades du traitement, de la consommation et du recyclage);

b) Opter radicalement pour une production écologique, une utilisation efficiente de l'eau, l'inversion du processus de dégradation des terres et la reconstitution de leur potentiel naturel, et reconnaître la valeur des services écosystémiques et du capital naturel;

c) S'atteler aux inégalités en matière d'accès et de droits aux ressources naturelles et donner aux petits tenanciers et aux femmes des campagnes les moyens d'être des agents essentiels de la sécurité alimentaire et de la protection de la biodiversité agricole;

d) Opter radicalement pour des régimes alimentaires (ou des régimes alimentaires équilibrés) de nature à réduire le plus possible les incidences sur l'environnement, à accroître la valeur nutritive des aliments et à garantir aux petits agriculteurs des moyens d'existence durables;

36. Le pastoralisme est un système d'exploitation extensive écologiquement viable dont les produits – les viandes, fibres et peaux - sont sains, mais qui se heurtent à la privatisation des pâturages communaux, ce qui se traduit par l'obstruction des couloirs permettant le déplacement du bétail et par la perte d'aménagements naturels, sociaux et économiques; inverser ces tendances augmenterait la rentabilité de l'élevage qui, de ce fait, ne s'accompagnerait plus de la dégradation de l'environnement²⁷.

37. La biodiversité et les services écosystémiques sous-tendent directement la plus grande part des activités économiques et emplois de secteurs aussi divers que l'agriculture, les pêches et la foresterie. La productivité agricole repose également directement sur nombre de ces services. Ainsi, on estime que la pollinisation contribue pour 353,6 milliard de dollars à l'agriculture chaque année alors que les pollinisateurs sont gravement menacés en raison de la régression de leur habitat²⁸. Accroître la productivité agricole, y compris en utilisant plus efficacement l'eau, la diversité et la variété des espèces et des services écosystémiques salubres, est possible tout en arrêtant et inversant la dégradation des terres, en luttant contre les sécheresses et la désertification. Théoriquement, la remise en état de 2 milliards d'hectares de terres agricoles dégradées pourrait accroître la production alimentaire d'un maximum de 79 %, c'est-à-dire permettre d'alimenter 2,25 milliards de personnes²⁹.

38. On estime que la déforestation et la dégradation des forêts sont à l'origine de 17,4 % des émissions de gaz à effet de serre; cependant, des forêts rationnellement gérés sont d'importants puits de carbone qui assurent des services essentiels tels que l'approvisionnement en eau contribuent à la qualité de cette ressource, à la conservation des sols et à la régulation du climat localement, et fournissent du bois et d'autres produits. La gestion écologiquement viable des forêts suppose une bonne gouvernance et d'autres conditions favorables accompagnées de mesures concrètes telles que la protection, la conservation, la remise en état et le reboisement, l'agroforesterie, l'exploitation rationnelle du bois et des produits forestiers. Ainsi, dans la région de Talensi, au Ghana, la régénération des terres par des moyens naturels, y compris par le repiquage d'arbres et la protection contre les incendies, ont permis aux agriculteurs d'accroître la production alimentaire, d'épargner davantage et d'améliorer le bien-être des enfants³⁰.

39. L'importance des océans pour la sécurité alimentaire est déterminante car la pêche et l'aquaculture marine produisent directement des aliments et de la nourriture et indirectement des aliments pour bétail³¹. Il est nécessaire de réformer les politiques pour traiter des questions telles que celles des régimes d'accès aux ressources, la fiscalité et les subventions « perverses », les partenariats public-privé novateurs, les mécanismes de gestion et de financement inédits, et l'application de mesures visant à améliorer l'état des océans et de leurs ressources. Cela contribuera de manière efficace à la gestion et, au besoin, à la remise en état des écosystèmes marins dégradés, ce qui aura pour effet d'inscrire davantage de zones dans le cadre d'approches de gestion des

²⁷ « *Pastoralism and the Green Economy* », UICN ET PNUE (à paraître).

²⁸ Voir le site www.unep.org/newscentre/default.aspx?DocumentID=2760&ArticleID=10692.

²⁹ « *Food Loss, Food Waste* », UNEP Rapid Response Assessment (à paraître).

³⁰ « *Pastoralism and the Green Economy* », UICN ET PNUE (à paraître).

³¹ United Nations TST Brief, « *Oceans* ». Disponible sur le site http://sustainabledevelopment.un.org/content/documents/2311TST%20Issues%20Brief%20Oceans%20and%20Seas_FINAL.pdf.

écosystèmes scientifiquement crédibles favorisant la transparence et la participation des intéressés. Étant donné que certains de ces problèmes ont pour origine l'utilisation des terres, les politiques visant à améliorer l'état des océans se traduiront par de multiples bienfaits pour les systèmes situés en amont.

40. Les petits tenanciers et les femmes sont fréquemment considérés comme d'importants gestionnaires avisés des ressources. Garantir la sécurité d'occupation aux petits exploitants agricoles et aux femmes permet d'investir pour protéger leurs terres contre la dégradation. Nombre de pays ont précisé le rapport entre droits coutumiers et droits prévus par la loi en matière de propriété foncière et de ressources naturelles et mis en place des mécanismes de règlement des différends et d'accès à la justice.

E. Consommation et production durables et croissance économique

41. À l'avenir, la prospérité ne sera possible que si la croissance économique n'entraîne plus la dégradation de l'environnement. Parvenir à des modes de consommation et de production durables est plus qu'une question d'environnement; ce qui est en cause c'est le capital naturel et partant la productivité et la capacité de notre planète à répondre aux besoins des êtres humains et à perpétuer l'activité économique alors que les populations s'accroissent et qu'une classe moyenne de consommateurs se développe. Le passage à des modes de consommation et de production durables qu'accompagnent l'évaluation, la préservation et l'accroissement du capital naturel, des innovations durables et des procédés dématérialisés, tels que l'écologie industrielle, le remplacement des ressources et la biostimulation, offrent déjà la possibilité d'éliminer la pauvreté, de créer des emplois verts et des entreprises et d'accroître la prospérité pour les générations présentes et futures.

42. Au cœur du développement durable, il y a une production de biens et services plus rationnelle, moins polluante et plus efficace. La fourniture de biens et services à l'aide de modes de consommation et de production durables suppose que l'on prête attention aux objectifs suivants : a) assurer un approvisionnement durable en ressources naturelles indispensables à la survie des humains telles que l'eau, les aliments, l'énergie et des terres productives et habitables; b) assurer la fourniture des facteurs de production nécessaires au développement économique, ce qui suppose que l'on quantifie et gère rationnellement les principales ressources renouvelables et non renouvelables (telles que le bois, les fibres, les métaux et les minéraux); et c) réduire la pollution associée aux activités humaines et économiques telles que les émissions de gaz à effet de serre, les produits chimiques toxiques, les particules et les rejets de trop grandes quantités de nutriments qui peuvent porter atteinte à la santé des êtres humains et dégrader les écosystèmes.

43. Il est nécessaire que les politiques gouvernementales, les pratiques des secteurs public et privé en matière de gestion, les choix technologiques et les investissements mettent davantage l'accent sur l'utilisation efficace des ressources afin que chaque facteur de production produise davantage et que moins de dommages soient occasionnés à l'environnement. L'un des principaux moyens de parvenir à ce résultat consisterait à améliorer les politiques gouvernementales et les partenariats public-privé en favorisant durablement les achats publics car les gouvernements sont les plus grands consommateurs dans nombre d'économies nationales³².

44. Opter pour une production durable c'est pouvoir contribuer à des emplois verts, ouverts à tout un chacun et décents, ainsi qu'à l'amélioration du marché du travail. L'agriculture écologiquement viable, par exemple, emploie généralement une main d'œuvre plus abondante qui remplace des facteurs de production souvent toxiques ou des produits chimiques polluants. Cependant, créer des emplois décents dans un système de production écologiquement viable nécessitera l'adoption de politiques de réorientation des investissements et, de transfert des technologies ainsi que des mesures visant à mieux former les travailleurs.

45. Les sociétés devraient s'orienter vers de meilleurs modes de consommation plus sûrs. La production non viable et la dégradation des ressources doivent être imputées aux modes de consommations actuels. L'évolution démographique montre qu'en 2030 la classe moyenne, dont l'effectif croît partout dans le monde, sera vraisemblablement constituée de trois milliards de consommateurs, soumettant ainsi les ressources à de plus grandes pressions. Il convient d'insister sur le fait qu'une consommation écologiquement viable ne signifie pas consommer moins; il s'agit de consommer mieux et de manière plus responsable – c'est-à-dire plus efficacement et avec moins de risques pour la santé, l'environnement et la société. Ce type de consommation influe sur les comportements des acheteurs ainsi que sur toutes les formes d'interactions entre individus et

³² Cadre décennal de programmation concernant les modes de consommation et de production durables, pratiques durables de passation des marchés publics. Peut être consulté sur le site www.unep.org/10yfp/Portals/50150/downloads/Brochure_SPP%20Programme_10YFP.pdf.

infrastructures (mobilité, loisirs, logement), qui sont autant d'éléments constitutifs des modes de vie et des moyens d'existence. Il peut être favorisé en recourant à un assemblage de politiques et d'instruments économiques librement consentis, notamment une éducation formelle et informelle. Une consommation écologiquement viable peut se traduire par des avantages économiques, un bien-être social et l'intégration sociale (accès aux marchés, innovations, création d'emplois, moyens d'existence et modes de vie plus sains), outre le fait qu'elle permet de réduire les menaces pesant sur l'environnement et de mettre à profit les possibilités qu'offre le milieu.

46. Il est techniquement et politiquement plus compliqué de concevoir des modes de consommation durables que de changer de modes de production car cela concerne d'importantes questions touchant les valeurs humaines, l'équité et les choix de modes de vie, entre autres. Toutefois, il existe des initiatives à grandes échelles visant à améliorer et à diffuser l'utilisation d'appareils économes en énergie et à favoriser l'accès à des formes d'énergie et à des services énergétiques connexes moins polluants et abordables (« Énergies durables pour tous ») ou à réduire les pertes et le gaspillage d'aliments. Porter la question de la consommation durable au niveau voulu de l'élaboration des politiques et de la prise de décisions nécessitera des efforts d'éducation et de sensibilisation des consommateurs, de la société civile, du secteur privé et des décideurs politiques. Au niveau international, cela pourrait aussi rendre nécessaire des négociations qui prendraient en compte objectivement la totalité des éléments à l'origine des déséquilibres actuels caractérisant les modes de consommation non viables et leurs incidences. À l'occasion de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable qui s'est tenue en juin 2012, les dirigeants mondiaux ont adopté le Cadre décennal de programmation concernant les modes de production et de consommation durables. Ils ont également reconnu que la production et la consommation durables constituaient une préoccupation universelle et que les pays développés devraient montrer la voie en favorisant une transition vers des modes de production et de consommation durables.

F. Continuum ville-campagne, villes durables et infrastructures

47. La création de liens étroits entre les villes et les campagnes aux fins de la mise en place d'infrastructures régionales et des services écosystémiques, de villes intelligentes faibles consommatrices de carbone et d'un développement équilibré du territoire sera garante d'une croissance économique viable. Pour la première fois de l'histoire, plus de la moitié de la population mondiale vit en milieu urbain et vers 2050 l'effectif des citoyens devrait avoisiner les 70 %³³. L'accroissement de la population des villes résulte principalement d'un phénomène naturel, de l'exode rural et du reclassement en zone urbaine de zones qui ne l'étaient pas précédemment. C'est dans les pays en développement que l'on doit s'attendre à l'avenir à une forte croissance urbaine, principalement des villes africaines et asiatiques³⁴. Nombre de villes s'emploient à assurer les ressources de base telles que les aliments, l'énergie et l'eau qui sont nécessaires aux résidents aujourd'hui et le seront demain. Leurs infrastructures sont inadaptées ou vieilles et elles manquent de moyens pour gérer les déchets produits par leurs industries et les résidents. Actuellement, les zones urbaines consomment près de 60 à 80 % de l'énergie mondiale, émettent 75 % du carbone et utilisent plus de 75 % des ressources naturelles³⁵. En outre, le clivage entre riches et pauvres s'accroît dans les villes, ce qu'atteste en particulier le piège constitué par les bidonvilles. Il y a aujourd'hui approximativement un milliard d'individus habitant dans les taudis, en particulier dans le monde en développement où un tiers de la population réside dans les bidonvilles. Les habitants des taudis ne disposent pas de logements durables, n'ont pas de sécurité d'occupation ni accès aux services de base; le fait de ne pouvoir disposer de services de santé, d'une alimentation satisfaisante, de systèmes d'éducation et d'emplois, de transports dignes de ce nom, de ne pas avoir accès au crédit et d'être exclus de l'état de droit a souvent pour effet de les engluer davantage dans la pauvreté³⁶.

³³ « *An overview of urbanization, internal migration, population distribution and development* », UN/POP/EGM-URB/2008/01.

³⁴ *State of the World's Cities: Bridging the Urban Divide*, ONU-Habitat, 2010.

³⁵ *City-Level Decoupling: Urban Resource Flows and the Governance of Infrastructure Transitions* (PNUE, 2013) (Rapport du Groupe de travail sur les villes du Groupe international d'experts sur la gestion durable des ressources).

³⁶ United Nations TST Brief, « *Sustainable Cities and Human Settlements* ». Peut être consulté sur le site http://sustainabledevelopment.un.org/content/documents/2306TST%20Issues%20Brief%20Cities_FINAL.pdf.

48. Les villes du futur pourraient assurer une croissance économique durable à tout un chacun, renforcer la cohésion sociale et offrir un milieu plus propice. Les villes bien conçues et compactes où se côtoient divers modes d'occupation des sols, différents types de bâtiments, de transports et d'emplois sont généralement aussi celles qui offrent un plus grand bien-être alors que les quantités de ressources utilisées et les volumes des émissions y sont moins importants³⁷. Les centres urbains offrent une grande diversité d'activités sociales et culturelles et sont de la plus haute importance pour les innovations scientifiques, technologiques et éducatives³⁸.

49. Les ressources matérielles, humaines et environnementales des villes proviennent dans une large mesure de leur arrière-pays; en retour les villes offrent des quantités d'emplois, de services et d'infrastructures. La pauvreté en milieu rural favorise une migration rapide vers les villes où nombre de ceux qui n'ont pas d'emploi finissent dans les bidonvilles. L'amélioration des taudis n'est pas aussi rapide que cette évolution. Les expériences faites par les pays, quels que soient leurs niveaux de revenu, montrent qu'il importe que d'étroits liens existent entre les villes et les campagnes, notamment en ce qui concerne le développement économique et l'emploi, les infrastructures régionales et les services fournis par les écosystèmes, pour que le développement durable porte ses fruits, favorise la viabilité et la résilience au niveau local et mette un terme à l'extrême pauvreté. Il est possible de traiter la question du continuum campagne-ville aux fins d'un aménagement du territoire équilibré. Les solutions intégrées sont les suivantes : mettre en place un développement rural durable, utiliser les terres efficacement comme on le ferait d'une ressource; réduire le plus possible l'étalement des villes et le morcellement du milieu et préserver le plus possible les terres agricoles périurbaines et l'habitat rural; favoriser la sécurité d'occupation et renforcer également les droits et moyens d'existence des résidents en milieu rural et urbain; et favoriser les politiques nationales propices à un aménagement équilibré des territoires³⁹.

50. Les choix d'aujourd'hui en matière d'infrastructure auront de grandes conséquences sur la viabilité à venir des villes dans le monde. Investir dans la conception d'infrastructures à faible émission de carbone et résilientes face aux changements climatiques suppose que l'on construise des réseaux électrique, routier, ferroviaire et d'adduction d'eau ou que l'on rénove ceux qui existent déjà pour réduire considérablement les émissions de gaz à effet de serre à l'échelle planétaire, tout en faisant en sorte simultanément que ces systèmes, et les sociétés qui les utilisent s'adaptent mieux à des conditions climatiques extrêmes et à l'élévation du niveau des mers⁴⁰. Les infrastructures des services de base telles que réseaux routiers, d'adduction d'eau et électriques et les logements doivent aussi avoir une plus longue durée de vie et consommer moins de matières. Ainsi, le sable et les graviers utilisés pour construire des bâtiments, des trottoirs, des routes et des remblais et remettre en état les terres et aménager les rivages, entre autres, sont extraits à un rythme bien plus rapide que celui auquel les carrières se reconstituent. Cela a de graves conséquences sur les fleuves, les deltas, le littoral et la biodiversité et les écosystèmes marins qui aboutissent à la perte de terres productives du fait de l'érosion et à une baisse de la surface des nappes phréatiques. Pour réduire la consommation de sable, il est possible d'utiliser en remplacement des matériaux de construction recyclés, les poussières des carrières et le verre recyclé; pour la construction de maisons, il est possible de recourir à des produits de substitution dont le bois, la paille et d'autres matières recyclées⁴¹.

51. En outre, à l'âge du numérique il est possible de rendre les villes intelligentes en utilisant les technologies de l'information pour combiner les données afin d'en extraire un tableau synoptique unique à l'intention des décideurs et de donner des informations en temps réel tant aux fournisseurs qu'aux utilisateurs des données afin de contribuer à l'amélioration des systèmes d'adduction d'eau, des transports et des réseaux de distribution d'énergie, entre autres⁴².

³⁷ Ibid.

³⁸ « *Sustainable, Resource Efficient Cities: Making it Happen* » (PNUE, 2012). Peut être consulté sur le site <http://sustainabledevelopment.un.org/content/documents/1124SustainableResourceEfficientCities.pdf>.

³⁹ « *Question and Answer on Sustainable Cities and Human Settlements in the SDGs* », ONU-Habitat, 2014.

⁴⁰ Kennedy, C. and J. Corfee-Morlot (2012), « *Mobilising Investment in Low Carbon, Climate Resilient Infrastructure* », documents de travail de l'OCDE sur l'environnement, No. 46. Peut être consulté sur le site <http://dx.doi.org/10.1787/5k8zm3gxxmnq-en>.

⁴¹ « *Sand rarer than one thinks* », PNUE, 2014. Service mondial d'alerte environnementale du PNUE, mars 2014. Peut être consulté sur le site http://na.unep.net/api/geas/articles/getArticleHtmlWithArticleIDScript.php?article_id=110.

⁴² Consulter par exemple le site http://www.ibm.com/smarterplanet/us/en/smarter_cities/overview/ et <http://ec.europa.eu/digital-agenda/living-online/smart-cities>.

G. Un environnement pour des sociétés résilientes et pacifiques

52. Une gestion avisée des actifs naturels, une gestion viable des écosystèmes et une gouvernance environnementale améliorée sont essentielles pour l'édification de sociétés pacifiques capables de se remettre de chocs sociaux, économiques et environnementaux. Quarante pour cent au moins des conflits violents survenus au cours des 60 dernières années sont liés aux ressources naturelles. Les changements climatiques et des catastrophes naturelles plus fréquentes devraient accroître le risque de tels conflits du fait de la dégradation des ressources disponibles dont ils sont la cause. Une saine gestion des ressources, l'accès à l'information, des décisions intégratrices, un accès et un partage équitables des ressources naturelles et des avantages en découlant ainsi que la primauté du droit sont indispensables pour atténuer ces risques et créer des sociétés résilientes et pacifiques⁴³.

53. Quoique n'étant pas souvent la seule cause des conflits violents, les facteurs écologiques peuvent déclencher des violences et contribuer à l'instabilité chronique et à des troubles lorsqu'ils ne sont pas convenablement gérés. Les économies à faibles revenus qui dépendent en grande partie des ressources naturelles ont dix fois plus de chances de connaître des guerres civiles et un ralentissement sensible de leur croissance économique que d'autres pays en développement semblables ne disposant pas d'importantes ressources naturelles. Des contraintes climatiques plus accusées et les risques de catastrophes peuvent aggraver encore la tension et la stabilité au niveau local en amenuisant les ressources essentielles telles que l'eau dont les moyens d'existence dépendent.

54. L'inégalité d'accès à l'information et des cadres réglementaires peu clairs ou un chevauchement déroutant des droits d'accès aux ressources naturelles sont autant de circonstances aggravantes. L'insécurité peut aussi, lorsqu'elle se prolonge, décourager les investisseurs locaux et internationaux alors que leurs investissements sont indispensables pour la création d'emplois, l'élimination de la pauvreté et la croissance économique.

55. Une gestion avisée des actifs naturels, une gestion viable des écosystèmes et une gouvernance de l'environnement améliorée sont indispensables si l'on veut entretenir les principaux services de régulation et d'approvisionnement dont l'épanouissement humain et l'édification de sociétés résilientes et stables dépendent. Tous devraient avoir accès aux moyens qu'offrent le droit coutumier et le droit statutaire et les rapports entre les deux devraient être clairs. Les gouvernements et les entreprises doivent adhérer à des pratiques rationnelles et transparentes ainsi qu'à des cadres de responsabilisation. Les accords de paix et les interventions visant à consolider la paix devraient traiter la question des griefs ayant pour origine l'environnement et les ressources naturelles, et notamment la gestion de l'accès, de l'utilisation ou de la propriété des terres et de l'eau. La prévention de l'exploitation illégale et illicite, notamment du trafic de faunes et de flores sauvages, du bois ou des minerais, a pour effet de réduire les causes de conflits et d'accroître les possibilités de développement durable. Des processus de prise de décision ouverts à tous devraient garantir la juste représentation et participation de ceux qui pâtissent de la surexploitation des ressources naturelles. L'environnement et les ressources naturelles peuvent aussi favoriser la confiance et constituer une assise solide pour la coopération entre groupes sociaux, pays et régions. C'est sur des informations exactes et fiables que doivent reposer les attentes et la conception d'objectifs nationaux réalistes et équitables et de politiques appropriées permettant de sauvegarder le patrimoine naturel des sociétés.

III. Jeter les bases de la viabilité aux fins du programme de développement pour l'après-2015

A. Gouvernance et moyens de mise en œuvre

56. La mise en œuvre du programme de développement pour l'après-2015 supposera de la part des États et d'autres intervenants compétents, agissant individuellement et collectivement, qu'ils adoptent des politiques et mobilisent des ressources pour qu'un développement durable équitale, fondé sur les droits humains, progresse.

57. Un partenariat mondial redynamisé et renforcé pour mobiliser les moyens de mise en œuvre du programme doit :

a) Prendre en compte les dimensions sociale, économique et environnementale du développement durable d'une manière intégrée;

⁴³ PNUE l'après-2015, Note No. 5, « Dimensions environnementales de sociétés résilientes et pacifiques ». Peut être consulté sur le site <http://www.unep.org/post2015>.

- b) S'appuyer sur les engagements et les structures de gouvernance en place, pour faire en sorte que les nouvelles initiatives consolident les succès précédents;
- c) Renforcer la cohérence dans la mise en œuvre d'un programme de développement pour l'après-2015 universel, en optimisant la mobilisation des ressources de divers mécanismes de financement;
- d) Renforcer la gouvernance et les cadres de responsabilisation, en prévoyant l'engagement de nombreuses parties prenantes, notamment aux fins de financements, d'innovations technologiques, de diffusions et de renforcements des capacités dans l'intérêt des populations et des institutions.

58. Pour porter leurs fruits, les solutions intégrées supposent un environnement favorable. Lorsque la finalité du secteur public a consisté en la mise en place d'administrations locales dynamiques, de services publics efficaces œuvrant pour le plus grand nombre, à veiller à la transparence de la gestion des finances publiques et à assurer un accès libre et équitable à l'information, les solutions adoptées ont été couronnées de succès et reprises ailleurs. Cela doit être complété par l'engagement des entreprises du secteur privé d'assumer leurs responsabilités sociale et environnementale et de veiller à l'achat de produits durables. Tous les secteurs doivent collaborer pour réduire le détournement de ressources financières et naturelles ainsi que la corruption. Le développement durable est sous-tendu par un système commercial multilatéral ouvert, réglementé, non discriminatoire et équitable et par l'abolition des subventions inefficaces sources de distorsion qui encouragent le gaspillage tant au niveau de la production qu'à celui de la consommation.

59. Nombre de nations pourraient avoir à réformer leurs politiques et mettre en place de nouveaux dispositifs institutionnels, notamment pour permettre l'adoption de mesures intersectorielles et intégrées afin de réaliser les objectifs et buts communs et de favoriser la prise de décisions collectives qui se traduiraient par de multiples avantages et la protection des biens communs et environnementaux universels. Les initiatives et partenariats faisant intervenir de nombreuses parties prenantes à tous les niveaux peuvent empêcher certains de faire cavalier seul et permettre de s'attaquer aux solutions intégrées.

60. Les sources de financement publiques et privées du développement durable devraient être considérées comme des sources complémentaires et non des sources de remplacement. Les politiques publiques de nature à porter à agir sont déterminantes lorsqu'il s'agit de traiter les échecs des politiques et du marché qui font obstacle aux investissements des secteurs privés national et international. Il est possible de favoriser les investissements dans les infrastructures vertes en adoptant une politique des prix, en appuyant les politiques à l'aide de tarifs et de normes, en contribuant aux projets et en recourant aux financements publics. Il existe des outils pour mobiliser les recettes publiques et l'épargne intérieure et optimiser les envois de fonds dans l'intérêt du public et de lever des fonds pour investir dans des domaines moins lucratifs où les risques sont grands, comme par exemple des infrastructures appelées à durer et la remise en état du milieu, les nouvelles technologies, la protection sociale, la santé et l'éducation de base et les biens communs universels. De nouvelles modalités de financement permettent de lever simultanément des fonds publics et privés. La philanthropie doit être plus transparente et plus efficace et mieux coordonnée au niveau national avec les initiatives publiques et privées. Pour que soit possible une plus grande responsabilisation et coordination en matière de coopération aux fins du développement, comme par exemple dans le cadre de l'Initiative internationale pour la transparence de l'aide⁴⁴, il faudrait prévoir aussi des incitations pour l'intégration des trois piliers du développement durable.

⁴⁴ L'Initiative internationale pour la transparence de l'aide a vu le jour lors du troisième Forum de haut niveau sur l'efficacité de l'aide au développement tenu à Accra en 2008, et a été expressément conçue pour aider les donateurs à tenir leurs engagements en matière de transparence tels qu'énoncés dans le Programme d'action d'Accra. Le Partenariat de Busan pour une coopération efficace au service du développement, adopté lors du quatrième Forum de haut niveau sur l'efficacité de l'aide a été établi le 1^{er} décembre 2011; il y est fait expressément état de l'Initiative et il engage tous ce qui ont adhéré au Partenariat à adopter une norme commune sujette à évolution aux fins de publication par des moyens électroniques, en temps utile, d'informations détaillées et prospectives concernant les ressources fournies au titre de la coopération au service du développement, compte tenu des rapports statistiques du Comité d'aide au développement de l'OCDE et des efforts complémentaires de l'Initiative internationale pour la transparence de l'aide ainsi que d'autres initiatives. Cette norme doit répondre aux besoins des pays en développement et des acteurs non étatiques conformément aux besoins nationaux. Peut être consulté sur le site www.aidtransparency.net/.

61. Les initiatives de l'Organisation des Nations Unies au cours des 20 dernières années ont facilité le transfert de technologies et le renforcement des capacités partout dans le monde. Cependant, les progrès en matière de transfert de technologies, y compris les technologies non polluantes, n'ont pas été à la hauteur des objectifs ambitieux énoncés dans l'Action 21 tandis que les résultats ultérieurs en matière de développement durable et de progrès technologique n'ont toujours pas permis d'obtenir les résultats envisagés en matière de développement. Cela a souvent été dû à l'absence de politiques favorables au transfert des connaissances dans un souci de justice et d'égalité, et de nature à encourager les solutions fondées sur le savoir local ou traditionnel conçues dans les pays. La coopération Sud-Sud et triangulaire, les réseaux de recherche – développement et une main-d'œuvre de plus en plus mobile et qualifiée, ainsi que l'intégration régionale, sont autant de réalités favorables au transfert de technologies et aux initiatives en matière de renforcement des capacités. Dans le document de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable, intitulé « L'Avenir que nous voulons », les chefs d'État et de gouvernement ont également demandé la poursuite de la mise en œuvre rigoureuse du Plan stratégique de Bali pour l'appui technologique et le renforcement des capacités tel qu'adopté par l'Assemblée générale des Nations Unies.

62. De plus, on dispose de bonnes pratiques et de normes efficaces qu'il est possible d'appliquer pour faire en sorte que toutes les activités prévoient des mesures de protection sociale et environnementale. Bien que ces normes aient été consacrées dans des évaluations des incidences environnementales et sociales et des outils similaires, il est nécessaire de les actualiser et de mieux les appliquer en toute circonstance. Il faut également développer les moyens propices à une gestion et à un apprentissage tournés vers l'obtention de résultats.

B. Innovation aux fins de suivi, de responsabilisation, de communication et d'accès à l'information

63. Le programme de développement pour l'après-2015 nécessitera un cadre solide, transparent et rassemblant de nombreuses parties prenantes pour le suivi et la communication des données afin de permettre de suivre efficacement les progrès accomplis dans la voie de la réalisation des objectifs fixés et de faire en sorte que les parties prenantes soient mutuellement tenues pour responsables des mesures et de l'exécution. Des informations pertinentes en temps utile contribueront aux efforts tendant à la réalisation d'objectifs pour lesquels les progrès enregistrés sont plus lents, favorisant ainsi un développement durable de manière équilibrée et synergique.

64. Il faudra disposer de données de référence et de statistiques de meilleure qualité et comparables pour mesurer toute une série d'indicateurs pour lesquels de nouvelles données ventilées sont nécessaires. Il faut adopter des innovations et de nouvelles technologies pour la collecte des données, le suivi, l'analyse, le contrôle de la qualité et la vérification, et pour mettre à même une plus grande diversité de parties prenantes, au-delà des gouvernements et du système des Nations Unies, notamment les organisations internationales, les fondations, les citoyens et les entreprises responsables, de jouer un rôle important. Les moyens techniques et financiers devront être renforcés, notamment dans les pays en développement, pour concevoir des systèmes statistiques de qualité capable d'assurer le suivi. Ces initiatives doivent être consolidées à l'aide de nouveaux partenariats planétaires aux fins de suivi des progrès et d'une plus grande responsabilisation.

65. La révolution en cours en matière de données repose sur les opportunités sociales et économiques qu'offre le passage au libre accès à l'information sur un modèle de gouvernance en vertu duquel les méga données et les informations en temps quasi réel contribuent à la transformation des comportements sociaux. L'accroissement massif du volume des données et l'accélération de leur collecte nous offre un moyen unique sans précédent de déceler les changements survenant dans l'environnement et les populations humaines. La tendance à utiliser des grands flux de données a toujours existé s'agissant de l'observation de la Terre, du climat et de la météorologie, mais en matière d'analyse la pratique a principalement consisté à recourir à des modèles reposant sur la causalité et à l'échantillonnage statistique. Dans d'autres domaines, tels que l'épidémiologie et la sécurité, on se détourne déjà de l'approche statistique traditionnelle qui consiste à déterminer les causes permettant de prévoir des événements probables pour privilégier les approches reposant sur l'exploitation de « données massives ». Ainsi, en utilisant un vaste ensemble de données et des méthodes de recherche associées à une logique floue et de nouveaux algorithmes, les centres de lutte contre les maladies peuvent anticiper la propagation d'un virus de la grippe en quelques heures plutôt qu'en quelques semaines.

66. L'expérience acquise au titre d'autres accords multilatéraux sur l'environnement en matière de suivi, de responsabilité, de communication et d'accès aux informations peut constituer une contribution, par le biais des enseignements tirés, à la réalisation des objectifs de développement durable et du programme de développement pour l'après-2015. Le Protocole de Montréal relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone est l'un des traités sur l'environnement ayant le mieux réussi, y compris en matière de prises de décision et d'application des décisions, son succès étant fondé, entre autres, sur le fait qu'il peut être renforcé (aux moyens d'ajustements et d'amendements) et que tous les pays lui accordent une place privilégiée. Les groupes d'évaluation fournissent des évaluations indépendantes, faisant autorité et actualisées tandis que le Comité d'application créé au titre de la procédure suivie en cas de non-conformité avec la disposition du Protocole de Montréal s'intéresse aux cas de non-respect et facilite les solutions. De même, c'est le Comité d'application du Protocole de Kyoto à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques qui suit la mise en œuvre du Protocole avec l'appui d'équipes d'experts qui entreprennent l'évaluation et valide les informations.

67. La Convention sur l'accès à l'information, la participation du public à la prise de décision et l'accès à la justice en matière d'environnement (Convention d'Aarhus) prévoit un autre mécanisme avancé. Outre les initiatives du secrétariat de la Convention, les particuliers peuvent communiquer des informations concernant le respect des dispositions de la Convention par une partie, complétant ainsi le déclenchement d'une action par les parties concernant le respect des dispositions de leur part ou de la part d'autres parties. Le Protocole de Nagoya sur l'accès aux ressources génétiques et le partage juste et équitable des avantages découlant de leur utilisation relatif à la Convention sur la diversité biologique, adopté en 2010, va plus loin en ceci qu'il y est envisagé de prévoir un mécanisme qui permettrait aux populations autochtones, à leurs communautés ainsi qu'à d'autres communautés de suivre la mise en œuvre du Protocole en soumettant des cas de non-respect à l'attention du secrétariat et à la Conférence des Parties à la Convention.

68. La plateforme « Le PNUE en direct » met à profit la révolution en matière de données et rassemblera des données et des informations de diverses sources dont les gouvernements, les réseaux de recherche, les communautés de praticiens, les principaux groupes, les populations autochtones et la société civile pour faciliter l'échange et le partage des données, informations, évaluations et connaissances les plus récentes afin que les questions d'environnement et les questions qui se font jour soient maintenues à l'étude. Du fait de sa transparence et de son caractère intégrateur, la plateforme est un outil idéal pour suivre la progression vers la réalisation des objectifs de développement durable, et communiquer des informations s'y rapportant ainsi que d'autres objectifs du programme de développement pour l'après-2015. En s'inspirant de ces principes l'on pourrait recourir à une plateforme dénommée « SDG-Live », que financeraient le système des Nations Unies et divers réseaux et mécanismes s'occupant de statistiques, de suivi ou de communication de données, dans le but d'évaluer les progrès accomplis dans la voie de la réalisation des objectifs et des indicateurs du programme de développement pour l'après-2015 et les objectifs de développement durable.

IV. Conclusions

69. Un nouveau programme de développement pour l'après-2015 requiert un nouveau dessein et un cadre réactif dont le développement durable serait le noyau. Un scénario préconisant le statu quo n'est plus possible, ni socialement ni du point de vue de l'environnement ou, à long terme, économiquement. C'est sur l'intégration de la croissance économique, de la protection sociale et de la justice et d'une bonne gestion de l'environnement que devraient reposer les objectifs de développement durable et du programme de développement pour l'après-2015.

70. Traiter les questions en faisant cavalier seul ne pourra pas mettre l'humanité sur la voie du développement durable. Pour pouvoir intégrer complètement les trois dimensions du développement durable, il faut comprendre l'imbrication des problèmes et concevoir des réponses pouvant se traduire par de multiples avantages pour les trois dimensions. Il n'est plus nécessaire que le débat porte sur les avantages et inconvénients; il doit plutôt porter sur les choix les plus intelligents afin d'optimiser les multiples avantages. La présente note de synthèse fournit de solides arguments tendant à démontrer que les solutions intégrées existent et qu'elles sont mises en œuvre aujourd'hui un peu partout dans le monde.

71. Des technologies novatrices, abordables et viables ainsi que des solutions intégrées propices à la création d'emplois verts et décents peuvent permettre de réaliser l'objectif consistant à n'abandonner personne sur le chemin. Il doit être possible de concilier l'accroissement de la population avec l'amenuisement des ressources résultant de pratiques inefficaces et de leur gaspillage à condition que l'engagement de la classe politique, les incitations économiques et une

responsabilisation sociale soient exploités pour provoquer l'adoption de modes de consommation et de production durables. La croissance économique seule ne suffira pas pour résoudre les nombreux problèmes sociaux, économiques et environnementaux; elle doit laisser place à une croissance durable et sans exclusion.

72. Les solutions supposent un environnement favorable. Les efforts entrepris doivent aussi porter sur la modification, la réforme et la réorganisation des structures de gouvernance à tous les niveaux en vue de favoriser une plus grande intégration, transparence et responsabilisation, et d'amener de nombreuses parties prenantes à agir.
